

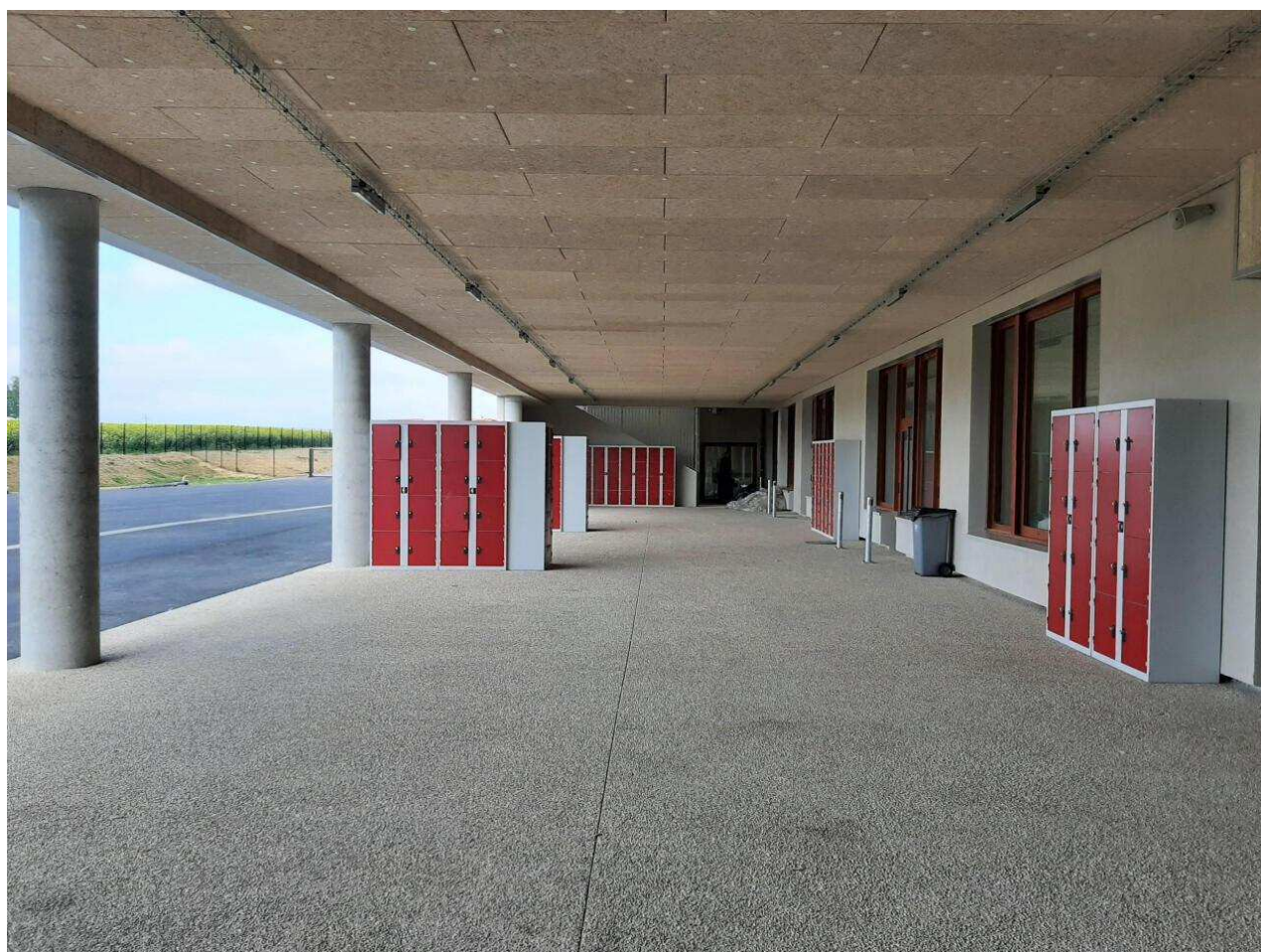
La Saussaye

actu.fr du 20 octobre 2025

353 mots

Eure : après le suicide d'un collégien de 13 ans, l'inquiétude de parents d'élèves

Après le choc, l'inquiétude, à [La Saussaye \(Eure\)](#). Le 29 septembre 2025, un élève de 13 ans a été retrouvé pendu. Des parents d'élèves craignent qu'il ait été harcelé au collège.



Arthur*, collégien de 13 ans à La Saussaye, s'est donné la mort le 29 septembre 2025.

« On est démunis, on fait face à un mur. » Pour cette mère de deux collégiens scolarisés à [La Saussaye \(Eure\)](#), l'inquiétude monte.

Retrouvé pendu chez lui

Lundi 29 septembre 2025, un collégien de 13 ans a été retrouvé pendu, chez lui, au Thuit-de-l'Oison. Son suicide a remué tout le collège et l'établissement a immédiatement mis en place

une cellule psychologique pour les élèves. Deux jours plus tard, la famille lui organisait un hommage au city-stade de son village. Les parents d'élèves entendaient alors parler d'une rumeur sur le fait que le jeune adolescent aurait été harcelé par un autre collégien.

Rumeurs de harcèlement

Inquiets, des parents tentent de se renseigner et d'obtenir des réponses auprès de l'établissement, en vain. « Ma fille était amie avec Arthur*. Sa mort nous a particulièrement choqués. Tout le collège parle de ça et on ne connaît pas la vérité », déplore la mère d'élève.

Autre problème, selon elle, l'enfant qui aurait harcelé Arthur est toujours scolarisé au collège. « C'est un gamin problématique », rapporte la mère. Face à ce besoin d'être rassurés, les parents n'obtiennent rien. « On dirait que le collège essaie d'étouffer l'affaire. J'ai même contacté l'Académie, mais rien. »

Des parents d'élèves ont peur aussi pour le collégien accusé de harcèlement. « Au collège, tout le monde sait qui c'est. On craint qu'il soit stigmatisé, ça pourrait être très grave. »

« Tout le collège parle de ça, et on ne connaît pas la vérité. »

De son côté, Rémi Coutin, le procureur de la république confirme le suicide du garçon, « un événement tragique, qui interpelle » mais « n'a pas d'éléments sur des faits de harcèlement ». Il ajoute : « Le garçon avait été exclu du collège pour mauvais comportements. »

L'Académie, elle, ne s'exprime pas sur le sujet, et les parents d'Arthur, bouleversés, laissent la justice faire son travail et refusent de s'exprimer sur des spéculations.

*Le prénom a été modifié